

Représentations sociales du terrorisme et efficacité de la gouvernance des libertés publiques en Afrique subsaharienne

Daniel Kouakou YAO

Université Jean L. Guédé_ Daloa / Côte d'Ivoire

yahaudan@gmail.com

Résumé

Les efforts de développement des Etats subsahariens se heurtent au terrorisme à substrat religieux. Face à ce défi sociétal, les Etats, à défaut de posséder les moyens humains, techniques et technologiques pour conduire la lutte, recourent de plus en plus aux restrictions de libertés publiques des populations. Ce management de la gouvernance sécuritaire suscite des résistances chez divers groupes d'acteurs qui n'y adhèrent pas toujours. L'objectif de l'étude est d'identifier les représentations sociales du terrorisme et l'efficacité de la gouvernance des libertés publiques associée en Afrique subsaharienne. La méthodologie est celle de la théorie des représentations sociales selon le modèle du noyau central avec un questionnaire d'évocations hiérarchisées et un guide d'entretien semi-structuré. Les résultats indiquent que les populations ont une représentation sociale négative du terrorisme de manière saillante. Elles adhèrent peu aux restrictions de libertés publiques liées à la lutte contre le terrorisme car les politiques qui les portent ne sont pas inclusives et démocratiques en Afrique subsaharienne.

Mots-clés : Représentations sociales, Gouvernance, Libertés publiques, Terrorisme

Abstract

Sub-Saharan states' development efforts are confronted with religious-based terrorism. In the face of this societal challenge, the States, lacking the human, technical and technological means to lead the struggle, are resorting more and more to the restrictions of public liberties of the populations. This management of security governance is provoking resistance from various groups of actors who do not always adhere to it. The objective of the study is to identify the social representations of terrorism and the effectiveness of the governance of civil liberties associated in sub-Saharan Africa. The methodology is that of social representation theory according to the central core model with a questionnaire of hierarchical evocations and a semi-structured interview guide. The results indicate that the populations have a negative social representation of terrorism in a prominent way. They do not adhere to the restrictions of public freedoms related to the fight against terrorism because the policies that carry them are not inclusive and democratic in sub-Saharan Africa.

Keywords: Social representations, Governance, Civil liberties, Terrorism

Introduction

A l'ère contemporaine, les efforts de développement des Etats subsahariens se heurtent à plusieurs obstacles dont le terrorisme à substrat religieux (Nze Bekale, 2016). Le terme fait polémique car il implique de caractériser uniment, les actes susceptibles d'être catégorisés comme violents ou terroristes, les motivations prou ou peu politiques qui les sous-tendent. Au nom de quel ordre moral légitime, certains Gouvernements ont pu *blacklister* comme mouvements terroristes, des organisations comme les *Black*

Panthers aux USA ou l'ANC en Afrique du Sud qui luttent contre les politiques officielles de racisme institutionnalisé pour l'un et d'apartheid pour l'autre ? (Doucet, 2003 ; M'baye, 1992). En dépit de la controverse, l'ONU (2004) propose une définition qui se veut inclusive : « Le terrorisme est toute action qui a pour intention de causer la mort ou de graves blessures corporelles à des civils ou à des non-combattants, lorsque le but d'un tel acte est, de par sa nature ou contexte, d'intimider une population, de forcer un gouvernement ou une organisation internationale à prendre une quelconque mesure ou à s'en abstenir ».

Le terrorisme questionne les modes de vie des populations, leur rapport à l'altérité et la sécurité en lien avec les Droits De l'Homme (DDH) (Cilliers, 2004). Face à ce défi sociétal, les Etats, à défaut de posséder l'expertise en termes de moyens humains, techniques et technologiques pour conduire la lutte, recourent de plus en plus aux restrictions de libertés publiques des populations (Kenneth, 2017). Ces mesures s'inscrivent dans un continuum qui part de l'échelle individuelle avec « l'assignation à résidence » à celle collective avec « l'état d'urgence³ » (Mucchielli, 2017). Cette

³ C'est un régime juridique autorisant l'État (localement les préfets) à prendre des mesures restreignant exceptionnellement les libertés (liberté d'aller et de venir, limitée par les mesures de couvre-feux, d'assignation à résidence et d'interdiction de séjour, de paraître dans certains lieux, liberté de se réunir, de manifester ou d'organiser des spectacles et autres manifestations publiques), en s'affranchissant d'un certain nombre de

gestion politico-policière des risques associés aux actes potentiels de terrorisme, marquée par le prisme du tout-sécuritaire, tendrait à consacrer à bien des égards, une rupture et une régression des DDH (Lazerges (dir.), 2016). Le caractère injonctif de mesures juridico-sécuritaires appliquées et visant à susciter le changement de comportements chez les populations constituent des éléments qui affectent durablement, l'organisation des services de l'État et la gouvernance publique. Ces *diktats* des dirigeants, loin d'éroder la menace terroriste, auraient tendance à vulnérabiliser davantage la démocratie et les libertés publiques par le resserrement soutenu du contrôle étatique sur l'ensemble des habitants (Bigo et Deltombe (dir.), 2008) ; Lyon, 2003).

Ainsi dans notre contexte, la Côte d'Ivoire, paraissait jusqu'à une date récente, sanctuarisée face à la prolifération d'actes terroristes à substrat religieux (Assanvo, 2012). Le système sécuritaire en reconstruction, après la décennie de conflit politico-militaire de 2002-2010 (Yebouet, 2011), et la grave crise postélectorale de 2011, s'avéra inopérant pour faire échec à l'attentat djihadiste perpétré dans la ville balnéaire de Grand-Bassam le 13 Mars

principes généraux du droit (en particulier en donnant des moyens d'action exceptionnels à la police, principalement en matière de perquisitions, sous contrôle du juge administratif et non du juge judiciaire) (Mucchielli, 2017).

2016⁴. Les retentissements politique, économique, social, psychologique, et sécuritaire de cet attentat inédit djihadiste en Côte d'Ivoire, ont suscité l'élaboration et la mise en œuvre d'une série de mesures visant à circonscrire sa réitération (Assanvo, 2015 ; Koffi, 2018).

Or, les mesures pour certaines *ante factum*, prévoyaient déjà, le renforcement de l'arsenal juridique en matière de lutte contre le terrorisme. L'adoption d'un projet de loi le 18 février par le Gouvernement afin de prémunir le pays contre la prolifération des groupes terroristes comme *Aqmi* ou *Boko Haram*, l'apologie du terrorisme ou encore le recrutement de personnes destinées à poser des actes terroristes est à souligner⁵. La concrétisation enfin de la décision prise en octobre 2018 par l'Etat de Côte d'Ivoire en partenariat avec la France, d'abriter l'Académie Régionale dédiée à la lutte contre le terrorisme afin de répondre aux grandes mutations sécuritaires de la sous-région ouest-africaine participe également de cet effort de sécuriser davantage le pays.

Pour autant, ces diverses actions destinées à renforcer la préservation de la paix publique et la lutte contre le terrorisme ne

⁴ Le bilan faisait état officiellement de 19 morts, dont dix (10) ivoiriens, neuf (09) étrangers et trente-trois (33) blessés.

⁵ L'aggravation de la sévérité des sanctions avec des peines prévues allant de 10 ans à 20 ans d'emprisonnement et une amende de 5.000.000 à 50.000.000 de Francs CFA, complète cette panoplie de mesures sécuritaires (Service de Communication de la République de Côte d'Ivoire, 2015)

font pas consensus au sein de la population. Elles seraient liberticides pour les uns (Soro, 2016), et un cache-sexe commode pour museler les velléités de revendication politique de l'opposition pour les autres (Soro, 2016 ; Zoubir, 2008). Ce management de la gouvernance sécuritaire peine à prospérer d'autant plus qu'il suscite des résistances chez divers groupes d'acteurs qui n'y adhèrent pas (M'baye, 1992 ; Mannoni, 2003 ; Ouattara, 2016).

Ces constats questionnent ici, sous un angle nouveau, le concept de « gouvernance » qui originellement, serait associé en France au XII^{ème} siècle à la direction des bailliages (Tocqueville, 1963). Au Moyen Âge, les historiens Anglais utilisèrent le lexème *governance* pour désigner le mode d'organisation du pouvoir féodal. Depuis la fin de la décennie 80', le concept est agrégé de manière prégnante au monde du développement, des entreprises et des organisations internationales (Defarges, 2003). La gouvernance, quoiqu'apparaissant comme une notion polysémique, (Stocker, 1998), est néanmoins définie comme « un ensemble de mécanismes de régulation dans une sphère d'activité, qui fonctionnent même s'ils n'émanent pas d'une autorité officielle » (Rosenau et Czempiel, 1992). Sur cette base, les gouvernements en tant qu'organes institutionnels hiérarchisés, n'ont plus le monopole des mécanismes de contrôle et de gestion des affaires. La gouvernance implique une large responsabilisation des ONG,

des entreprises privées et des partenaires sociaux. Elle exclut, de ce fait, toute synonymie ou toute similitude avec le Gouvernement (N'diaye, 2006).

Sur cette base, la lutte contre le terrorisme djihadiste est réifiée, et fait l'objet d'une réappropriation tant de la part des populations que des divers domaines de la recherche scientifique.

Ainsi, les sciences de l'éducation se centrent sur l'apport de l'instruction en lien avec l'acquisition des valeurs civiques pour détourner les jeunes des actes de l'extrémisme violent (Jamieson et Flint, 2015 ; UNESCO, 2017). Les contributions sociologiques et anthropologiques examinent l'émergence ou la permanence du phénomène en termes de lien social. En d'autres termes, il s'agit d'analyser les influences des pesanteurs sociales susceptibles de conduire à l'adhésion aux actes extrémistes violents à l'instar de la pauvreté, des croyances religieuses, culturelles et culturelles (Alain, 1990 ; Lounnas, 2013). La question du terrorisme abordée sous l'angle juridique insiste davantage sur les obligations réciproques de l'Etat et du citoyen à œuvrer concomitamment à la préservation de la paix sociale et de l'ordre public (Bribosia et Weyemberg, (dir.), 2002). Ce postulat se résume dans l'équation complexe qui est celle de concilier deux prérogatives fondamentales que sont le droit à la sécurité, d'une part, et le droit pour les citoyens au respect de plusieurs de leurs libertés

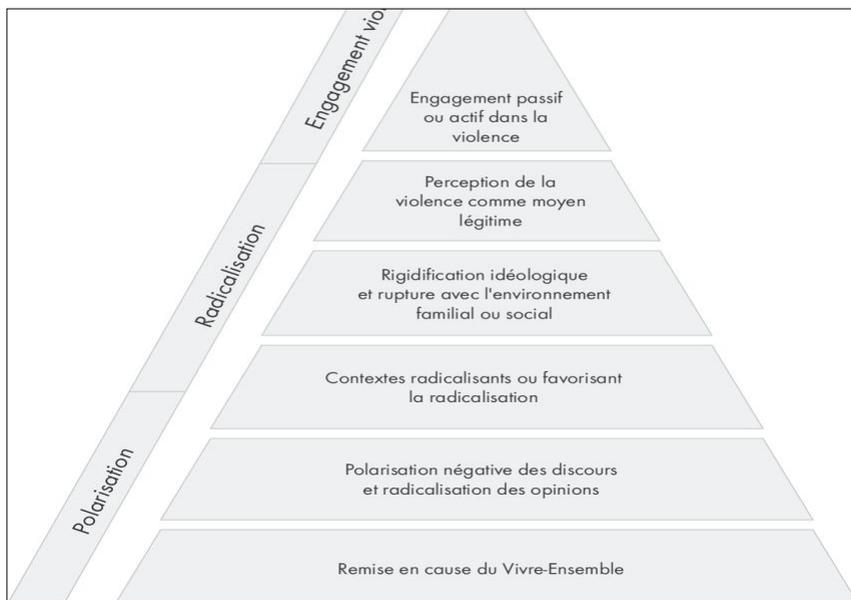
garanties par la Constitution et les DDH (De Schutter, 2003 ; Soro, 2016).

Au niveau des sciences de la communication, il s'agit, en prenant appui sur la théorie de l'agir communicationnel, d'aboutir à l'entente mutuelle par des procédures d'auto-organisation au sein des communautés institutionnalisées. Dès lors, le remède à toute situation conflictuelle entre des groupes identitaires différents est la communication inclusive et démocratique susceptible de jeter les bases de l'entente sociale (Mişcoiu, 2012 ; Ferguson, 2016).

Les sciences historiques et dans leur voisinage, les sciences politiques en lien avec les relations internationales étudient le terrorisme dans une approche diachronique en mettant l'accent sur les points de ressemblance et de dissemblance entre ce phénomène et les massacres de masses dans l'histoire de l'humanité (Raflik, 2016 ; Tocqueville, 1963). Elles contribuent à inscrire l'objet terrorisme dans un processus de déconstruction/reconstruction des causes exogènes et endogènes des événements et la chaîne qui les relie afin d'en comprendre les enjeux actuels et futurs (David, 2018). L'objet social terrorisme traité en psychanalyse et psychologie pose les questionnements sur ce qui pousse un individu à choisir le chemin de la lutte armée dans le cadre de croyances religieuses détournées ? La psychologie et la psychiatrie médico-légale aident à comprendre ces mouvements et les processus sous-tendant le basculement

d'individus dans le terrorisme (Bénézech et Estano, 2016). La question du profil ou plus exactement, de la variété des profils des auteurs et des organisations terroristes reste prégnante (Fisher et Ai, 2008). Certains mécanismes psychologiques individuels ou collectifs apparaissent transversaux tels que la dimension idéologique et l'apprentissage nécessaire à un jeune homme pour basculer et adhérer à l'action violente. Ils insistent sur la mégalomanie de certains dirigeants extrémistes qui veulent changer l'histoire et ces études permettent de lier le profil des personnalités des acteurs du terrorisme à des éléments tels que la personnalité de fonctionnement paranoïaque et de dimension mégalomaniacale, pathologie schizophrénique active, etc. Les profils des individus recouvrent un spectre large de la « maladie mentale » incluant davantage d'individus « normaux », de personnes atteintes de troubles de la personnalité et du narcissisme que de psychoses décompensées. La plupart des études s'accordent sur l'absence de pathologie mentale invalidante et sur le fait qu'il n'existe pas de trait de personnalité spécifique associé (Bell, 2005 ; Kruglansky et al., 2013). Les processus à l'œuvre lors de la radicalisation d'un individu identifient et donnent sens aux mécanismes de nature sectaire via les rencontres virtuelles itératives (Internet, réseaux sociaux). Ces travaux soulignent l'influence des familles et groupes de pairs en tant que creuset initiatique au djihad armé (figure 1).

Figure 1 - Modèle classique de radicalisation menant à la violence



Source : Okomba-Deparice (2015) repris par Bénézech et Estano (2016 : 143).

Le processus de radicalisation présente l'ascension d'un « escalier » de six niveaux se rétrécissant jusqu'à l'acte terroriste à son sommet. L'accession à un étage supérieur dépend des places disponibles à ce niveau. Le processus part de la perception d'une injustice sociale corrélée à des sentiments subjectifs de spoliation, de frustration et de colère en lien avec les conditions matérielles de la vie difficiles jusqu'à l'engagement passif ou actif dans la violence.

Néanmoins, il importe de ne pas céder à la tentation d'établir des typologies rigides, des parcours mécaniques de sorte à perdre de vue, la singularité essentielle à toute analyse psychocriminologique de l'acteur ou de ses motivations. D'où l'intérêt de mobiliser la théorie des représentations sociales pour reconstruire de manière dynamique, la trame psychosociales qui sous-tend l'explication de l'acte violent (Abric, 1994 ; Bénézech et Estano, 2016 ; Yao, 2015).

Les représentations sociales constituent « Un ensemble de connaissances, d'attitudes et de croyances concernant un « objet » donné. Elle comprend en effet des savoirs, des prises de position, des applications de valeurs, des prescriptions normatives » (Flament et Rouquette, 2003 : 13). Le contenu d'une représentation est constitué d'éléments principalement cognitifs, c'est-à-dire, d'un ensemble d'informations et d'éléments organisés et structurés relatifs à un objet. Le contenu de la représentation confère un caractère signifiant à l'objet. Dans sa fonction d'interprétation, l'ancrage assigne à la représentation une fonction de cadre d'interprétation de la réalité, de modulation des rapports sociaux. Ce système d'interprétation devient un système de médiation entre l'individu et son environnement en proposant des répertoires, des typologies qui serviront à classer les événements et les conduites (Abric, 2003).

Pour Abric (1994), l'approche structurale conduit à l'hypothèse du noyau central dans laquelle, certains items sont « centraux » car ils tendent à organiser la totalité de la représentation tout en étant plus résistants au changement tandis que d'autres sont « périphériques » puisque plus instables et moins prégnants dans la représentation (Abric, 1994, 2003). Identifier et expliquer les logiques sociocognitives ou représentations qui sous-tendent les prises de positions plurielles devient fondamental pour « assurer » avec moins d'imprécisions, la cohérence et l'efficacité des politiques de gouvernance en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique.

L'objectif de la présente étude est d'identifier les représentations sociales du terrorisme et l'efficacité de la gouvernance des libertés publiques associée en Afrique subsaharienne.

De manière spécifique, il s'agit de :

- ✓ Identifier le contenu et l'organisation des représentations sociales associées au terrorisme par les populations investiguées ;
- ✓ Discriminer les prises de positions des populations face à la gouvernance des libertés publiques en contexte de lutte contre le terrorisme en Afrique subsaharienne ;

1. Méthode

1.1. Protocole

Terrains et participants

L'étude s'est déroulée sur le campus de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) à Abidjan auprès des étudiants. Un premier échantillon est dégagé avec la technique empirique du choix raisonné des répondants aux questionnaires d'évocations hiérarchisées. Un second échantillon est sélectionné pour la participation aux entretiens semi-directifs en intégrant plusieurs critères filtres tels que le niveau d'étude, le sexe, la confession religieuse, et la filière de formation afin de tendre vers la représentativité catégorielle (Guéguen, 2005). Des associations religieuses estudiantines comme l'AEEMCI et la CEEMUCI⁶ ont accepté de participer à la présente étude. Nous avons ainsi, pour l'AEEMCI 53 enquêtés et la CEEMUCI 40 enquêtés. Les étudiants d'autres confessions religieuses (Chrétiens catholique, méthodiste, bouddhistes et féticheurs-traditions africaines, etc.), sont au nombre de 87 répondants.

Les interviewés sont les Guides religieux (aumôniers), 11 enquêtés qui supervisent les activités des associations identifiées

⁶AEEMCI : Association des Elèves et Etudiants Musulmans de Côte d'Ivoire de l'UFHB ;
CEEMUCI : Communauté des Elèves et Etudiants Musulmans de Côte d'Ivoire de l'UFHB.

et d'autres étudiants, 10 répondants pour un total de 21 participants.

Au final, l'effectif total (questionnaire = 180 et guide d'entretien = 21), s'élève à 201 participants.

Instruments de collecte des données

Nous avons mobilisé le questionnaire d'évocations hiérarchisées qui contribue à faire saillir le contenu et l'organisation de la représentation sociale de l'objet sous étude (Abric, 2003 ; Vergès, 1992). Cet outil spécifique au modèle structural à travers son caractère projectif et spontané en fait un élément de repérage pertinent des items représentationnels. Il opère en combinant la fréquence et le rang d'apparition des évocations pour identifier les représentations sociales.

La phrase inductrice était libellée comme suit :

A quoi pensez-vous de manière spontanée, lorsque vous entendez mot le terrorisme ?

Nous avons utilisé également un guide d'entretien semi-structuré pour conduire des entretiens individuels et 2 focus-group auprès des étudiants sur le sujet du terrorisme en lien avec la gouvernance des DDH selon les axes suivants :

- ✓ Opinions, croyances, et préjugés liés aux représentations sociales du terrorisme ;

- ✓ Opinions et évaluation opérées par les populations face à la gouvernance des libertés publiques en contexte de lutte contre le terrorisme en Côte d'Ivoire ;

1.2. Procédure

Les questionnaires d'évocations hiérarchisées ont fait l'objet de passations groupales après les séances de TD des étudiants tandis que les entretiens ont été réalisés sous la forme individuelle ou groupale (focus-group) pendant une durée moyenne d'une heure avec enregistrement sous dictaphone après leur accord.

1.3. Méthodes d'analyse des données

Nous avons retenu l'analyse de contenu de type thématique afin d'accéder au contenu en formalisant des relations entre thèmes afin d'approcher la structure textuelle, aspects manifestes et quantitatifs (Dany, 2016). L'analyse prototypique associée à l'analyse de similitude (Vergès, 1994), a permis de réaliser également l'étude des items résultant des évocations hiérarchisées. L'analyse de similitude qui s'appuie sur la théorie des graphes a contribué à souligner les relations fortes entre les éléments de la représentation liée au terrorisme par les enquêtés.

Le logiciel Evoc a été utilisé pour traiter les évocations hiérarchisées et obtenir les tableaux rang X fréquence et le logiciel Sonal pour la retranscription des entretiens.

2. Résultats

2.1. Identification du contenu et de l'organisation des

représentations sociales ou comment les populations pensent-elles le terrorisme ?

La case grisée contient les éléments potentiellement centraux de la représentation sociale du terrorisme compte tenu de leur fréquence et de leur importance.

Tableau 1 : Répartition des évocations en fonction du rang et de la fréquence pour les étudiants de confession musulmane

Fréquence ≥ 12 et le Rang Moyen $< 2,6$			Fréquence ≥ 12 et le Rang Moyen $\geq 2,6$		
Mot	Fréquence	Rang moyen	Mot	Fréquence	Rang moyen
Islam	12	1,667	Djihadisme	68	3,676
Lutte-cause-dieu	12	2,167	Charia	43	3,651
Musulman	12	1,833	Violence	39	3,718
			Criminel	32	4,688
Fréquence < 12 et le Rang Moyen $< 2,6$			Fréquence < 12 et le Rang Moyen $\geq 2,6$		
Mot	Fréquence	Rang moyen	Mot	Fréquence	Rang moyen
Anarchiste	8	2,375	Intégriste	8	3,625
Barbarie	10	1,600	Sanguinaire	10	3,600
Extrémiste	10	2,100	Arabe	9	2,667
			Assassinat	10	4,800

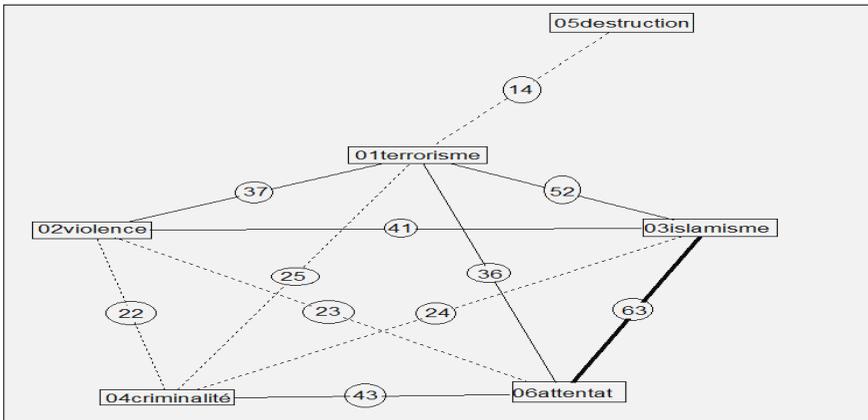
Le terrorisme est construit par les étudiants musulmans comme « une lutte pour la cause de Dieu selon la lecture faite de l'islam par certains musulmans ». Cet engagement est prolongé à la première périphérie avec « djihadisme » afin d'établir la loi islamique ou « charia ». Néanmoins, il existe un sous-groupe qui

déconstruit négativement le phénomène et ses acteurs qui seraient des « criminels » (zone des éléments contrastés). Les actes de terrorisme consacraient ainsi, la manifestation de la « barbarie ; extrémisme et anarchie ».

L'extrait de verbatim de l'une des personnes interviewées de confession musulmane nous fournit plus de précisions à ce niveau de notre propos :

« L'imam ne nous demande pas de tuer notre prochain pour revendiquer notre religion (...) c'est un sujet vraiment sensible (...) les terroristes ont l'habitude de crier le nom de Allah avant de passer à l'acte (...) Pourtant ici en Côte-d'Ivoire, il n'y a pas de conflit entre les musulmans et chrétiens selon ce que tout le monde voit (...) ».

Figure 2 : Graphe de similitude au seuil 14 associé au terrorisme chez les enquêtés musulmans



L'« islamisme » est lié de manière saillante aux « attentats » au seuil 63 dans la clique fermée « terrorisme-islamisme-attentat ». La force des liens des items est manifeste avec les seuils (63, 52, 36). Les autres liens de connexité prégnants sont « attentats-43-criminalité » et « islamisme-41-violence ». Le graphe permet de visualiser le fait que pour les enquêtés de confession musulmane, le terrorisme est un objet social à valence négative même s'il existe une frange de musulmans qui tendraient à l'adouber.

L'extrait de verbatim issu d'un focus-group aide à mieux comprendre sur ce point spécifique :

« Moi, je pense qu'à travers ces actes de terrorisme et de djihadisme, ces individus veulent semer la peur dans l'esprit des populations à travers les attentats (...) ; c'est leur stratégie selon leur interprétation de la religion musulmane ».

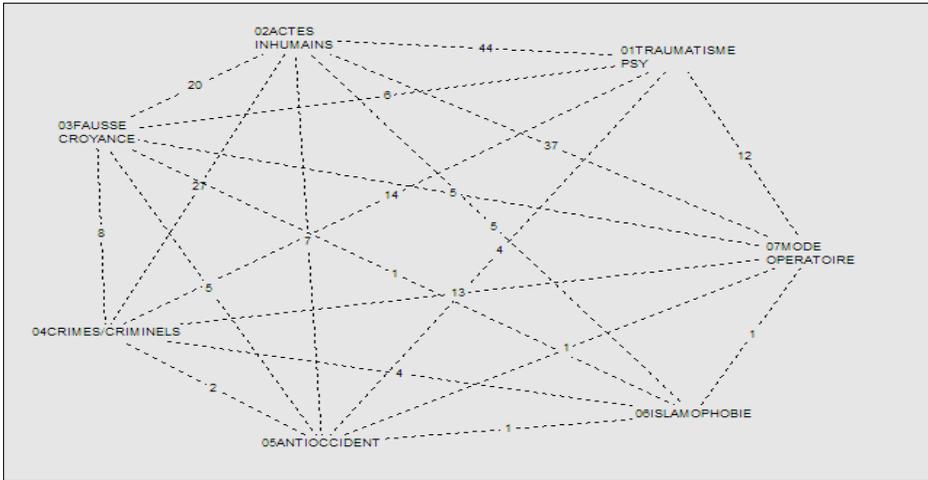
Qu'en est-il de la position des enquêtés qui appartiennent des autres confessions religieuses par rapport au terrorisme ?

Tableau 2 : Répartition des évocations en fonction du rang et de la fréquence pour les étudiants des autres confessions religieuses

Fréquence ≥ 10 et le Rang Moyen $< 3,7$			Fréquence ≥ 10 et le Rang Moyen $\geq 3,7$		
Mot	Fréquence	Rang moyen	Mot	Fréquence	Rang moyen
Insécurité	10	3,600	Assassinats	16	4,188
Meurtres	10	3,200	Barbaries	25	5,160
			Attentats	23	4,087
			Morts	49	5,265
			Peur	16	3,813
			Terreur	22	5,409
Fréquence < 10 et le Rang Moyen $< 3,7$			Fréquence < 10 et le Rang Moyen $\geq 3,7$		
Mot	Fréquence	Rang moyen	Mot	Fréquence	Rang moyen
Inquiétude	6	3,500	Crimes	9	4,667
Troubles-sociaux	7	2,429	Immoralité	7	3,714
			Irrationalité	8	5,375

Le terrorisme est construit pour les enquêtés non-musulmans comme une situation anxio-gène faite « d'insécurité et de meurtres ». La case de la première périphérie expose les effets psychologiques générés « peur; terreur », des actes terroristes « assassinats, barbarie, morts, attentats ». En somme, le consensus est entier chez les non-musulmans car toutes les dimensions mises en relief renvoient à l'aspect mortifère et « irrationnel ou immoral » lié aux représentations du terrorisme.

Figure 3 : Graphe de similitude au seuil 1 associé à l'objet terrorisme chez les étudiants non-musulmans



Le graphe met en relief spécifiquement le caractère déshumanisant « actes-inhumains », les répercussions psychologiques « traumatisme psychologique », ainsi que le modus operandi « mode opératoire » liés aux actes terroristes. Ainsi, la clique « actes inhumains-37-mode opératoire-12-traumatisme psychologique » est révélatrice de la construction de type abhorrant chez les enquêtés non-musulmans par rapport au terrorisme. Pour eux, la représentation sociale ancrée sur la « fausse croyance » constitue la motivation qui conduit certaines personnes à basculer dans ces « crimes ».

2.2. Déconstruction des opinions et évaluations opérées par les populations face à la gouvernance des libertés publiques en contexte de lutte contre le terrorisme en Côte d’Ivoire

Cette démarche s'apprécie à travers les sous-thèmes abordés par les populations enquêtées.

- Les stratégies du Gouvernement en matière de gouvernance sécuritaire

Les stratégies en matière de lutte contre le terrorisme du Gouvernement Ivoirien sont diversement appréciées par les enquêtés. La définition des actes terroristes apparaît bien souvent alambiquée selon l'agenda officieux des pouvoirs publics. Peuvent être amalgamés dans cette catégorie, des faits comme les grèves, les manifestations qui s'accompagnent d'actes de violences urbaines ou encore un appel à la désobéissance civile. Une telle conjoncture, fait le lit aux dérives répressives de type policier vis-à-vis de l'opposition politique par exemple. En Côte d'Ivoire, les premières restrictions de libertés publiques qui ont duré quelques mois n'ont certes pas suscité de tels manquements aux DDH, mais les enquêtés restent circonspects dans cet extrait de focus-group :

« Comme les hommes terroristes ne semblent pas vraiment s'intéresser à la Côte d'Ivoire, on ne peut pas vraiment juger de l'expertise de la Côte d'Ivoire au niveau des hommes formés, de la logistique et des DDH. C'est vrai que nous ne sommes pas exposés comme les pays du désert (...) euh du sahel avec la force G5-Sahel qui lutte face à ce phénomène (...) ».

- De la disponibilité des ressources humaines et logistiques

A ce niveau, le consensus semble établi sur le fait que les pays de de l'Afrique Subsaharienne en général et la Côte d'Ivoire en particulier n'ont pas les moyens humains et logistiques de la lutte contre le terrorisme. Ils en veulent pour preuve, la prolifération des attaques djihadistes au Mali et Burkina Faso (*Mujao*), Niger et Nigeria (*Boko Haram*), etc. A ce propos, les populations recommandent un renforcement de compétences des soldats dans ce combat asymétrique et nouveau pour nos armées comme le montre cet extrait de verbatim d'un entretien :

« Au niveau des moyens humains, il faut renforcer nos hommes car avec les histoires de terrorisme là, il faut adapter les formations ici à Abidjan ou bien ailleurs comme ils veulent le faire dans la future Académie de Lutte contre le Terrorisme à Jacquelineville ».

- De l'inclusion des citoyens et des acteurs de la société civile à la stratégie de lutte contre le terrorisme

La gouvernance de la sécurité en matière de lutte contre le terrorisme en Côte d'Ivoire comme ailleurs dans la sous-région semble se concevoir et se mettre en œuvre en vase clos. Les populations investiguées estiment avoir peu d'éléments de connaissance sur cette politique en dehors de l'appel à la collaboration et à la « délation » des candidats au *djihad* par les pouvoirs publics. Les acteurs de la société civile rencontrés interviewés (ONG) et les leaders religieux (aumôniers) déplorent

la faiblesse de leur inclusion dans ce processus. Or, leur capital d'idiosyncrasie fait d'eux, des personnes-ressources pour dynamiser le message de lutte auprès des populations :

« Mais comme ici en Côte d'Ivoire, nous sommes un pays à la périphérie des questions de terrorisme, on n'est pas vraiment touché et les dirigeants ne nous impliquent pas beaucoup nous les leaders religieux dans cette lutte contre le djihadisme ou terrorisme ».

- Quid des DDH sur l'autel des sacrifices de la lutte contre le terrorisme ?

L'axiome de certains sécuocrates-criminologues stipulant que la sécurité est la première des libertés trouve ici son âge d'or car la sécurité, l'individu ne pourrait jouir de ses droits fondamentaux. La protection de la société passerait ainsi par le développement d'outils de contrôle nouveaux et le resserrement des libertés individuelles de la sphère privée au besoin. Cet Etat policier dont la béquille serait le vote de lois « démocratiques et sécuritaires » est rejeté par les enquêtés à plus d'un titre. D'une part, la tentation demeure trop grande chez les dirigeants africains qui sont activement en quête d'arguments pour se maintenir au pouvoir au risque de tordre le cou à la Constitution. D'autre part, cet Etat ne saurait constituer un pis-aller puisque la lutte contre le terrorisme gagnerait davantage en efficience à travers le développement économique et social. Ainsi en Côte d'Ivoire, en dehors des restrictions de libertés publiques qui ont suivi l'attaque

de Grand-Bassam pendant quelques mois, les habitants estiment que les DDH sont de manière générale respectée, sous réserve de la spécificité qui est la nôtre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme :

« Pour la restriction des DDH, on ne sent pas cela. Depuis l'attaque de de Grand-Bassam, les mesures ont été levées. On peut comparer les actes de terrorisme un peu à la fièvre Ebola en Côte d'Ivoire (...) S'il n'y a pas de menaces, il n'y a pas d'actions de prévention. Mais si demain, il y a un risque, ils vont restreindre nos libertés surtout que le citoyen lambda et les ONG ne sont pas franchement impliqués dans cette stratégie nationale de lutte contre le terrorisme ».

3. Discussion et conclusion

La présente étude avait pour objectif d'identifier les représentations sociales du terrorisme et l'efficacité de la gouvernance des libertés publiques associée en Afrique subsaharienne. A ce niveau, il faut noter que la gouvernance est bonne entre autres lorsque s'instaure l'Etat de droit, que fonctionnent bien les institutions de contre-pouvoir/contrôle de pouvoir, que les libertés démocratiques sont sauvegardées et que l'alternance au pouvoir s'opère par des élections libres et transparentes. Ces principes de bonne gouvernance ont des

répercussions sur le terrorisme et la lutte y afférente comme le montrent les 2 objectifs spécifiques retenus dans le travail.

. Identifier le contenu et l'organisation des représentations sociales associées au terrorisme par les populations investiguées

La théorie des représentations sociales contribue à associer de manière consensuelle au terrorisme, des actions assimilées au meurtre, à la violence et à la barbarie selon une interprétation spécieusement erronée de textes islamiques. Les résultats sur ce point sont validés par des travaux antérieurs (Vieussens, 2013 ; Zoubir, 2008). Ces représentations soulignent les fonctions des représentations assignées au terrorisme notamment, une fonction d'organisation signifiante du réel et d'interprétation de la réalité qui permet aux acteurs de reconstruire leur rapport au terrorisme (Abric, 2003 ; Bonardi, 2008). L'opération de réification est en lien avec la fonction d'orientation et de justification des conduites puisqu'il s'agit de lutter contre des sociétés dominées par un ordre oppresseur qui ostraciserait le groupe auquel s'identifient les candidats au djihad. La dimension identitaire des représentations sociales se trouve ainsi renforcée au niveau des groupes (Yahaya, 2019). Pour les populations les enquêtées, c'est en étant en interaction avec un terreau favorable à cette idéologie que les djihadistes construisent, organisent et intègrent les valeurs, les

croyances et les normes sociales valorisant le djihadisme (Assanvo, 2015 ; Bénézech et Estano, 2016).

- Discriminer les prises de positions des populations face à la gouvernance des libertés publiques en contexte de lutte contre le terrorisme en Afrique subsaharienne

La gouvernance se caractérise par la participation, la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'équité dans l'administration de la chose publique. Ainsi, la politique de lutte contre le terrorisme en Afrique subsaharienne fait peu de place à l'inclusion des acteurs de la société civile et des citoyens en tant que contre-pouvoir (Cilliers, 2004 ; Defarges 2003). Pour les populations investiguées, la lutte contre le terrorisme peut constituer un cheval de Troie de sorte à favoriser un musèlement de l'expression démocratique (Bribosia et Weyemberg, (dir.), 2002 ; doucet, 2003).

Au demeurant, la légitimité de toute politique contre le terrorisme en Afrique et en l'occurrence en Côte d'Ivoire devrait être adossée à un processus dialogique et inclusif qui favorise une réappropriation efficace de la part des citoyens dans un contexte démocratique. Ce postulat s'origine dans le fait que la tentation d'acheter la sécurité au sacrifice de la liberté débouche sur la perte des deux (De Schutter, 2003 ; Kenneth, 2017 ; Mucchielli, 2017).

Bibliographie

Abric Jean-Claude (2003). « L'approche structurale des représentations sociales ». In Serge Moscovici et Fabrice Buschini, *Méthodes des sciences humaines*. Paris, PUF. 375-392.

Abric, Jean-Claude (1994). *Méthodologie de recueil des représentations sociales*. In Jean-Claude Abric (Ed.). *Pratiques sociales et représentations*, 3, Paris : PUF.

Assanvo, William. (2012). *Etat de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest* OVIDA | AFRIDO.

Assanvo, William. (2015). *La Côte-d'Ivoire est-elle confrontée au radicalisme religieux ?* Rapport sur l'Afrique de l'ouest numéro 13 | juin, institut d'Etudes de Sécurité.

Bauer, Alain. (1990). *Les mutations du djihadisme et des djihadistes en Occident*. Paris: Fondation Maison des Sciences de l'Homme.

Bell Stewart (2005). *The martyr's oath, The apprenticeship of a homegrown terrorism*. Canada, John Wiley and Sons.

Bénézech, Michel et Estano Nicolas (2016). « L'apport de la psychologie et de la psychiatrie dans la connaissance des phénomènes de radicalisation et de terrorisme ». *Cahiers de la sécurité et de la justice* – n°33, 134-149.

Bigo, Didier, Bonelli, Laurent et Deltombe, Thomas (dir.), (2008). *Au nom du 11 septembre. Les Démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*. Paris, La Découverte.

Bonardi, Christine. (2008). « Portrait sociétal du terrorisme ». *Le Journal des Psychologues*. 4 n°257.39-43.

Bribosia, Emmanuelle et Weyemberg, Anne (dir.), (2002). *Lutte contre le terrorisme et droits fondamentaux*. Bruxelles : Bruylant, collection Droit et Justice.

Cilliers, Jakkie. (2004). « L'Afrique et le terrorisme ». *Afrique contemporaine* 1 | n°209, 81-100.

Dany, Lionel (2016). Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. In G. Lo Monaco, S. Delouée & P. Rateau (Eds.), *Les représentations sociales* (pp.80-102). Bruxelles : de Boeck.

David Cumin (2018). *Le Terrorisme. Histoire, Science politique*, Droit. 20 points clés, Paris : Broché.

De Schutter, Olivier (2003). « La Convention européenne des droits de l'homme à l'épreuve de la Lutte contre le terrorisme ». « Lutte contre le terrorisme et droits fondamentaux », *Bruylant*, 85-152.

De Senarclens, Pierre (1998). « Gouvernance et crise des mécanismes de régulation internationale ». *Revue internationale de Sciences Sociales - RISS* -, n° 155, La Gouvernance, 99-95-108.

Defarges, Philippe Moreau (2003). *La Gouvernance*, Paris : coll. Que sais-je, PUF.

Doucet, Ghislaine (2003). « *Terrorisme : Recherche de définition ou dérive liberticide ?* », *Sos Attentats, Terrorisme, victimes et responsabilité internationale*, Doucet (G) (dir.), Paris : Calmann-lévy, 389-400.

- Ferguson, Kate (2016). *Countering Violent Extremism through Media and Communication Strategies*. Partnership for Conflict, Crime and Security Research. <http://www.paccsresearch.org.uk/wp-content/uploads/2016/03/Countering-Violent-Extremism-Through-Media-and-Communication-Strategies-.pdf>.
- Fischer Peter et Ai Amy. (2008). « International terrorism and mental health, Recent research and future directions ». *Journal of Interpersonal Violence*, 23, 3, 339-361.
- Flament Claude et Rouquette Michel-Louis (2003). *Anatomie des idées ordinaires*. Paris :Armand Colin.
- Guéguen, Nicolas (2005). *Statistique pour psychologues : Cours et exercices*. Paris: Dunod.
- Jamieson, Alison et Flint, Jane (2015). *Radicalisation and Terrorism: A Teacher's Handbook for Addressing Extremism*. Brilliant Publications.
- Kenneth, Roth (2017). *Les valeurs des droits humains attaquées à travers le monde*. New York: Human Rights Watch.
- Koffi, Fulgence. (2018). *Représentations sociales du terrorisme chez les élèves de la commune de Grand-Bassam*. Mémoire de Master inédit, Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, UFR de Criminologie.
- Kruglanski Arie, Bélanger Jocelyn., Gelfand Michele et al., (2013). «Terrorism, A (self) love story. Redirecting the significance quest can end violence ». *American Psychologist*, 68, 7, 559-575.
- Lazerges, Christine (dir.), (2016). « L'état d'urgence : poison ou remède au terrorisme ? ». *Archives de Politique Criminelle*, no 38, 75-87.
- Lounnas, Djallil (2013). « Al Qaida au Maghreb Islamique et le trafic de drogue au Sahel ». *Maghreb – Machrek, ESKA*, N° 216, 111 – 128.
- Lyon, David (2003). *Surveillance after September 11*. Cambridge, Polity.
- M'baye, Keba (1992). *Les Droits de l'Homme en Afrique*. Paris : Ed. A. Pedone.
- Mannoni, Pierre (2003). « Le terrorisme : un sujet d'étude scientifique ? » *Les Cahiers de Psychologie Politique*, n°3, URL: <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1616>.
- Mișcoiu, Sergiu. (2012). *Editorial : sociétés et gouvernance en Afrique*. Volume 3, numéro 2, 3-9.
- Mucchielli, Laurent (2017). « Introduction au débat : L'état d'urgence, quelles conséquences sur les politiques publiques ? ». *Sociologie* [En ligne], N° 4, vol. 8 | 2017, consulté le 22 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/3377>.
- N'diaye, Mamadou (2006). *E-gouvernance et démocratie en Afrique : le Sénégal dans la mondialisation des pratiques*. Thèse pour le Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Institut des Sciences de l'Information, de la Communication (ISIC), Bordeaux.
- Nze Bekale, Ladislav (2016). *L'union Africaine et la problématique du terrorisme. Aspects d'une politique publique continentale*. NAP n°47-Septembre.

- Ouattara, Alassane (2016). « Attaques terroriste à Grand-Bassam: Quelles conséquences pour la Côte d'Ivoire ? ». *Dialogue intérieur* (pp. 5-10). Abidjan: PUF.
- Raflik, Jenny (2016). *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*. Paris : Editions Gallimard, coll. Bibliothèque des Sciences Humaines.
- Rosenau, James et Czempiel, Ernst-Otto (1992). *Governance without Government: Order and Change in World Politics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Soro, Pamatchin Sylvia-Ghislain (2016). *L'exigence de conciliation de la liberté d'opinion avec l'ordre public sécuritaire en Afrique subsaharienne francophone (Bénin-Côte d'Ivoire-Sénégal) à la lumière des grandes démocraties contemporaines (Allemagne-France)*. Thèse doctorat, Droit, Université de Bordeaux, Français.
- Stocker, Gerry (1998). « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance ». *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol. 155, 19-30.
- Tocqueville, Alexis (1963). *De la démocratie en Amérique*. Paris: UGE. coll. 10-18.
- UNESCO (2017). *Preventing violent extremism through education: A guide for policy-makers*. Paris :UNESCO
- Verges Pierre (1992). « L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation ». *Bulletin de psychologie*, 405, XLV, 203-209.
- Vieussens, Louise (2013). *La perception sociale du terrorisme : Le cas Merab à Toulouse*. Mémoire de recherche sous la direction de madame Wanda Capeller, IEP de Toulouse.
- Yahaya Ibrahim Ibrahim (2019). « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles ». *Hérodote* 2019/1 (N° 172), 87-100.
- Yao, Kouakou Daniel (2015). « Estime de soi et représentations sociales face aux violences urbaines chez les jeunes à Abidjan ». *Revue Sociétés & Economies*, n°4, 161-182.
- Yebouet, Henry (2011). « La Côte d'Ivoire au lendemain de la crise post-électorale : entre sortie de crise politique et défis sécuritaires ». *Sécurité et stratégie*, 7, (3), 22-32.<http://www.cairn.info/revue-securite-et-strategie-2013-page-22.htm>.
- Zoubir, Boussafsaf. (2008). *Les représentations de la violence chez les adolescents victimes de terrorisme*. Mémoire de recherche sous la direction de PR. Lifa Nacer-Eddine (2007-2008), Alger.